



ORGANISATION STRUCTURELLE

(depuis le 01/07/13)

- Concédant : RÉGION BRETAGNE



- Concessionnaire et exploitant :
SEM LORIENT KEROMAN



- SYNDICAT MIXTE : Région, Lorient Agglomération (travaux de superstructures)



STRUCTURE FINANCIÈRE

Capital : **5 450 540,28 €**
répartis entre les actionnaires

Groupe	Nb Action	%
A – Collectivités territoriales et leurs groupements		
Ville de Lorient	14 400	4,03%
Lorient Agglomération	213 322	59,65%
Sous-total	227 722	63,67%

La SEM définit la stratégie de développement du port et assure sa mise en **œuvre**

- Pôle halieutique : gestion de la halle à marée
- Pôle réparation navale : gestion de l'élévateur à bateaux et du terre-plein, positionnement sur la gestion de nouveaux outils
- Pôle domanial : gestion des autorisations d'occupation temporaire du domaine public portuaire (270 entreprises)



PRODUCTION GLOBALE 2017

	2016	2017	évolution
Tonnage -T-	26 882	26 219	-2,47%
Valeur -K€-	86 691	82 828	-4,46%
Prix moyen -€/kg-	3,22	3,16	-2,04%



PÊCHE FRAÎCHE AU LARGE 2017 : 11 992 T



PÊCHE COTIÈRE 2017 : 6 938 T



ISM09 - Le meilleur de la pêche est trié, puis identifié par un jolis portant

la mention "Bretagne Qualité Mer - Pêche artisanale bretonnaise".

Keroman

Une création de B. BERTHIER Keroman en collaboration avec Cécile LORRAINE Photo: Xavier FICHOU

COMMERCIAL 2017 : 5 087 T

- Armements étrangers : Royaume Uni, Irlande, Espagne
- Acheminement du poisson uniquement par la route
- Vente du poisson par la criée de Lorient

DÉBARQUEMENTS VENTES EXTÉRIEURES 2017 (Bases avancées de navires hors Lorient) 2 201 T



- Débarquement à quai par des navires essentiellement espagnols
- Expédition immédiate du poisson par la route vers l'Espagne
- Quelques volumes mis en vente sous la criée de Lorient

LA FLOTTILLE



- 10 BATEAUX DE L'ARMEMENT SCAPECHE
- PLUS DE 100 BATEAUX DE PÊCHE CÔTIÈRE
- PLUS DE 100 NAVIRES EXTERIEURS

200 acheteurs agréés

21 entreprises de mareyage sur le port

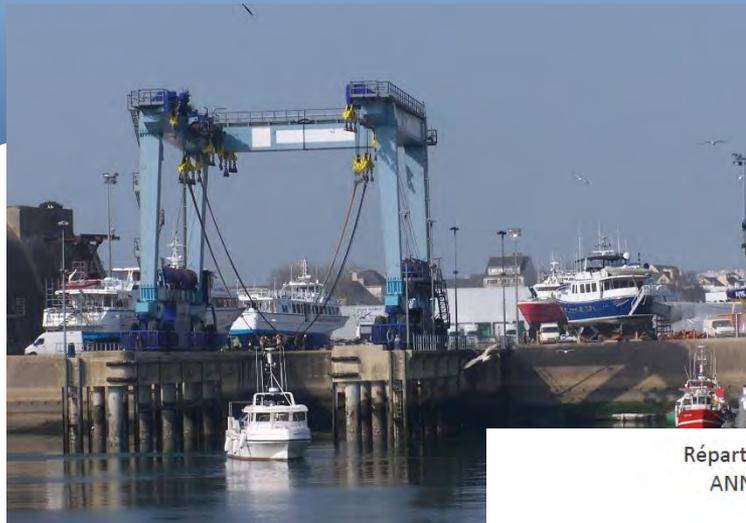
55 acheteurs distants



Un métier : **le filetage à la main**

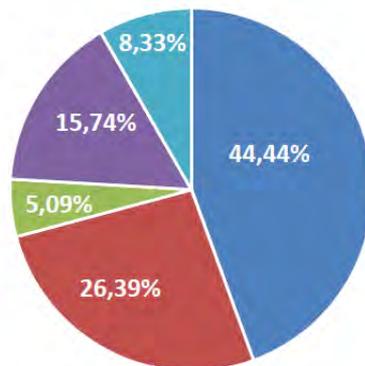
1 tonne de poisson = 36 h de travail en magasin de marée

AIRE DE RÉPARATION NAVALE



	2016	2017	évolution
Mouvements	216	216	0,00%
Jours de stationnement	4 837	6 059	+25,26%

Répartition par catégorie
ANNÉE 2017 (en %)



■ PECHÉ ■ PASSAGERS ■ MILITAIRES ■ PLAISANCE ■ SERVITUDE

ARN certifiée ISO 14.001

Obtention : janvier 2016

- ❖ Déchets : encourager le tri et réduire les volumes
- ❖ Prévenir les risques environnementaux
- ❖ Réduire les consommations d'énergie
- ❖ Ancrer la culture environnementale dans les pratiques

BUREAU VERITAS
Certification



SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LORIENT

KEROMAN
56323 LORIENT CEDEX
FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2004

Domaine d'activité

**ACCUEIL ET MANUTENTION DE NAVIRES.
MISE A DISPOSITION D'UNE AIRE DE REPARATION NAVALE.**

**PORT RECEPTION AND HANDLING OF SHIPS.
PROVISION OF NAVAL REPAIR AREA.**

Date de début du cycle de certification : 07 janvier 2016

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 14 septembre 2018

Date originale de certification : 07 janvier 2016

Certificat n° : FR026010-1 Date : 08 janvier 2016
Attain n° : 6273048

Jacques Matillon - Directeur général



Adresse de l'organisme certifié : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Colombier - 92042 Paris La Défense



COFRAC
CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 80.



Objectif port durable



www.keroman.fr

2^e Port de pêche français • 1^{er} Port de langoustines vivantes



Respect des règles / Respect de la ressource / Respect des hommes / Respect du consommateur

Le 14 mars 2016